Adresse de Monsieur Constant Lecœur, Secrétaire perpétuel de l'Académie d'agriculture de France

à la visioconférence du « Concours national d'innovation au sein de la filière forêt-bois »

(mardi 3 novembre 2020, 14.30-19.00 heures)

Monsieur le Président, Messieurs les Présidents, Mesdames et Messieurs des Directeurs, à tous ceux qui concourent aujourd'hui, aux lauréats,

L'Académie d'agriculture de France est une société savante nationale fondée, il y a près de 260 ans, avec pour protecteur le Président de la République et pour président d'honneur le ministre chargé de l'agriculture. Elle a convenu de se joindre cette année avec « Forest Business Angels » dans la remise de leurs récompenses respectives dans la filière forêt-bois. En effet, les responsables de « La Canopée » et ceux des Trophées de l'Académie visent toutes deux à favoriser l'innovation dans la filière forêt-bois, en les décernant côte à côte au cours du même évènement qui, crise sanitaire oblige, se tient aujourd'hui sous la forme de cette visioconférence".

Établissement reconnu d'utilité publique, l'Académie d'agriculture de France a pour mission de contribuer, dans les domaines scientifique, technique, économique, social, environnemental, culturel et juridique à l'évolution des secteurs de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche, de l'alimentation et à celle du monde rural en général.

Elle remplit sa mission :

- en étudiant les questions concernant la production, la transformation, la commercialisation, la consommation et l'utilisation des produits de l'agriculture, de la forêt et de la pêche, ainsi que celles relatives à la gestion des ressources naturelles dans l'aménagement de l'espace rural, dans un souci de gestion durable et plus généralement de la qualité de vie;
- et en formulant et diffusant ses conclusions et recommandations, sur ces questions, ainsi que les informations et les faits pertinents.

_

Elle le fait grâce au travail de ses quelque 300 membres français et 120 membres étrangers répartis en dix sections et environ quinze groupes de travail thématiques intersectoriels, qui se réunissent régulièrement, préparent séances publiques hebdomadaires, séminaires, colloques et conférences, et rédigent rapports et ouvrages pour les publics intéressés, décideurs comme le grand public. L'ensemble de ses travaux est disponible sur son site : <u>academie-agriculture.fr</u> et diffusé sur les réseaux sociaux. Elle a pris pour devise : « une passion connaître, une ambition transmettre ».

L'Académie d'agriculture de France récompense chaque année tous ceux et celles qui ont contribué à l'avancement des sciences, des techniques ou de l'économie dans ces secteurs par des prix, bourses et médailles, et aussi par les trophées qui

seront distribués, lors de cet évènement, aux deux industries forestières lauréates en 2020.

Elle montre ainsi, s'il en est besoin, qu'elle est aussi l'académie nationale qui consacre au secteur forestier une partie significative de ses travaux, principalement grâce à l'action soutenue de l'une de ses sections, la section "Forêts et filière bois". Celle-ci auditionne scientifiques et responsables institutionnels lors de ses réunions mensuelles, organise des séances et colloques publics, prépare des avis transmis aux autorités compétentes, et met en ligne sur son site le résultat de ses travaux, tels les fiches « La forêt et le bois en 100 questions ». Une grande partie de ces fiches ont été réunies dans l'ouvrage « Le grand livre des arbres et de la forêt » qui vient d'être publié aux Editions Odile Jacob.

Un de ses membres, Jean-Paul Lanly, ancien Directeur de la division des ressources forestières de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a conçu et finance les Trophées de l'Académie portant son nom pour la valorisation du bois français. Tout à l'heure, il présentera cette récompense et remettra leur trophée virtuellement, compte tenu des circonstances, aux dirigeants des deux entreprises lauréates de cette année.

Au nom de l'Académie d'agriculture de France et de tous ses membres, je félicite les lauréats des Prix La Canopée et de nos deux Trophées. Je souhaite que cette visioconférence soit partagée par le plus grand nombre, et contribue, avec les récompenses qu'elle met en valeur, à l'innovation dans la filière forêt-bois et, plus généralement, à l'essor national de ce secteur.